



COMMUNE DE
ST-LEGIER-LA CHIESAZ

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement communal sur la protection des arbres du 10 février 2011, la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz soumet à la consultation publique du

13 octobre au 1^{er} novembre 2017

sur la parcelle n° 1458, propriété de Pierre Ducraux,
sise au chemin de la Cheneau, 1806 St-Légier-La Chiésaz,

UNE DEMANDE D'AUTORISATION

pour l'abattage de 7 arbres fruitiers dont 3 protégés, diamètres des troncs supérieurs à 30 cm, sans plantation compensatoire, conformément au dossier d'enquête n° 2956-17 actuellement en consultation.

Le dossier est déposé au Bureau technique où il peut être consulté.

Les observations ou oppositions éventuelles devront être adressées à la Municipalité jusqu'au 1^{er} novembre 2017, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE